

L'EFFONDREMENT DES COURS DU CACAO EN 1988

I- Généralité :

« Le chef de l'Etat, le « **Patron** » pour les Ivoiriens, connaît les « **coupables** » mieux que personne : **Mars, Cadbury, Jacobs, Rowntree, Nestlé**. Il les accuse de se livrer à une spéculation effrénée à la baisse sur les Bourses de **Londres**, de **Chicago** et de **Paris** : les transactions sur le cacao dépassent de **14 fois** les échanges « physiques ». Les cotations, inscrites en lettres lumineuses sur les tableaux des marchés à terme, sont sans appel. A un peu plus de **8 francs le kilo**, le cacao vaut moins de la moitié de son cours d'il y a **trois ans (21 francs en janvier 1986)**. Mortel, pour la Côte-d'Ivoire, où le prix de revient du cacao dépasse **14 francs** ».

T. Bogaty et Y. Messarovitch, « L'Express », 28 octobre 1988.